



CR Commission Blanchet

Mercredi 17 novembre 2021

ID-Fo était représenté par Anne LIVET (SA) et Philippe REBISCHUNG (DD67).

Préambule par Mme la Rectrice :

Suicide lycéenne du lycée Lambert : l'instruction est toujours en cours, nécessité d'entendre bcp d'élèves, cela prend du temps. En parallèle, enquête administrative en cours par IG.

- ⇒ Nécessité que les deux collègues soient soutenus en dehors de toute considération syndicale en raison du lynchage via les réseaux sociaux mais aussi de Sud-Education.
- ⇒ Remerciements de Mme la Rectrice aux deux chefs qui tiennent bon en continuant d'accompagner leurs équipes et de suivre les élèves

1. Mobilité

Calendrier connu (fin de saisie le 2/12), les avis doivent être rédigés pour le 17 décembre.

Tous les postes vacants à la prochaine rentrée ne sont pas encore connus.

- ⇒ Si départ à la rentrée, le faire savoir car cela donne de la souplesse au mouvement

Aucune demande de départ de l'académie n'a été enregistrée, ce qui complique aussi le mouvement.

Entretien spécifique pour les postes en REP+.

Deux propositions de cités scolaires ont été faites au ministère avec un avis favorable des collectivités locales :

- Collège Béatus Rhénanus avec Koeberlé à Sélestat
- Collège avec lycée Kléber à Strasbourg

Les deux lycées doivent voir leur mixité scolaire évoluer avec une révision de la carte scolaire du lycée.

A Munster, c'est l'inverse, il est proposé d'y avoir une séparation avec un gel du poste de proviseur-adjoint au lycée (200 élèves), le collège (600 élèves) obtenant un principal.

Evaluations des personnels de direction : les documents officiels ont été reçus hier en fin d'après-midi (fiche de poste, CREP, feuillet pour 1^{ère} fixation des objectifs, guide pour la personne évaluée)

- ⇒ Circulaire académique à venir rapidement avec mise en œuvre étalée sur 3 ans. La démarche est semblable à celle de l'évaluation des personnels administratifs, mais en plus complexe.
- ⇒ Campagne entre mai 2022 et 30 septembre 2022 : entretien CE fait par IA-DASEN ou IAA-DASEN et entretien adjoint fait par CE avec des objectifs fixés avant la fin de l'année 2021. Une attention particulière sera portée aux situations où il y a des tensions entre le CE et son adjoint.
- ⇒ Pas de lien direct entre évaluation établissement et celle du CE mais des préconisations peuvent être faites dans la lettre de mission du CE en lien avec les perspectives d'amélioration notées dans le rapport d'évaluation de l'établissement, il faudra alors que le rectorat accompagne les CE, en lien avec la charte de pilotage, pour y arriver.

2. Evaluation EPLE

60 établissements (dont 5 privés ; 40 collèges publics et 15 lycées publics. 26 dans le 68 et 34 dans le 67) cette année (volontariat, puis ciblage par DASEN)

- ⇒ Etablissements informés début juillet puis courrier officiel. Séminaire le 21 septembre qui a ouvert la campagne puis webinaire le 6 octobre (M.Caspar, Mme Collot-Doucet, M.Marchand, M.Lepetz, Mme Pernoux et les deux doyens inspections 2nd degré)
- ⇒ Nouveau webinaire le 6 décembre pour faire le point de l'avancée des travaux.
- ⇒ Les équipes d'évaluateurs externes sont en cours de finalisation (deux demi-journées de formations à venir pour eux).

Une équipe = un IA.IPR + un IEN + un CE. Les CE du Haut-Rhin évalueront dans le Bas-Rhin et inversement. La DEPP fournit l'état de l'établissement.

Calendrier : fin des opérations avant le 15 mai.

Auto-évaluation : Date de retour des documents d'auto-évaluation au 8 janvier au plus tard, mais si c'est avant, c'est encore mieux afin de planifier les évaluations externes.

- ⇒ Problème : mobiliser les équipes autour de cette thématique car il y a d'autres thématiques (ex : Phare) mais aussi car les enseignants ne comprennent pas forcément l'utilité d'évaluer l'établissement.

Evaluation externe : 1ère vague avant vacances de février, 2è vague avant vacances de Printemps.

Piste : donner dès le mois de juin la liste des établissements qui seront évalués l'année suivante afin d'éventuellement débiter l'auto-évaluation dès les réunions du mois de juillet (et pourquoi pas une planification sur plusieurs années ou quinquennale).

3. Modalités d'échanges sur la charte de pilotage des EPLE

Volonté du rectorat et des OS de travailler sur cette charte pour améliorer à la fois les conditions de travail des perdurs mais aussi les performances scolaires.

- ⇒ Souhait de la Rectrice que cela commence vite
- ⇒ Souhait de la Rectrice : 3 séances avec des GT à géométrie variable (DSI/DOS/DPE/IA-EVS/DSDEN,...)
 - De donner une définition commune de l'autonomie d'un EPLE,
 - Que les perdurs disent à l'autorité académique ce qu'ils attendent d'elle (en terme de moyens, d'accompagnement). Ils souhaitent l'autonomie, mais elle n'est pas facile à mettre en œuvre car il faut parfois faire preuve d'autorité. L'autonomie nécessitera de créer des liens avec d'autres établissements et donc de s'emparer de la dynamique des bassins.
 - D'explicitier comment les DSDEN doivent évoluer pour accompagner et faciliter l'autonomie de l'EPL (celle-ci sera ensuite évaluée)

Réunion principaux du 19/11 : voir si possible de faire en partie en visio ??

4. Questions diverses

Aménagements aux examens : difficile en raison de la pénurie d'infirmières et de médecin scolaire surtout pour la procédure complète.

Explosion des demandes : au global, on arrive à 20% des candidats qui font une demande d'aménagement.

Attention : pour certains CAP, il peut y avoir une évaluation orale lors des PFMP ce qui nécessitera aussi de faire une demande d'examen.

Indemnités de garantie du pouvoir d'achat : sera prise en compte sur la paie de décembre sans aucune démarche à faire.

Demande de cumul d'activité : quid du « blocage » de la part de certains inspecteurs quand le CE a donné un avis favorable ce qui pose un réel problème dans les UFA ou GRETA. Demande que les inspecteurs contactent le CE en amont avant d'émettre un avis défavorable. Les inspecteurs ne mettent pas la décision finale.

- ⇒ 1250 demandes reçues en septembre et octobre et totalement traitées ; il y a eu seulement 14 refus (quand fragilité professionnelle avérée ou alors déjà 8 à 10 HSA dans l'étab...)

Autre point d'achoppement : quand les demandes sont transmises après que le cumul ait commencé

- ⇒ Nécessité d'anticiper les demandes.

Inscription DNB : la circulaire est prête, sera envoyée demain 18/11.

Problèmes des postes non pourvus en enseignants, médecin scolaire, infirmière

- ⇒ C'est aussi le cas dans les services du rectorat où beaucoup de postes sont non pourvus.
- ⇒ Il y a un réel problème de recrutement car il n'y a pas de candidats !

Classement des établissements : le travail sera repris début janvier 2022 mais il est certain que des établissements baisseront de catégorie, parfois fortement, notamment en Education Prioritaire. Certains cas particuliers pourront être étudiés.

Dialogues de gestion : l'enveloppe n'est pas encore connue (le problème de l'allocation des moyens peut être posée en lien avec la question de l'autonomie). Problème des élèves ULIS qui en fonction des cohortes peuvent se concentrer sur certains niveaux et surcharger d'autant plus les classes. Ce point peut être abordé lors des dialogues de gestion.